



LA GUISANE

bulletin de liaison

ASSOCIATION ORSEL-LIENS

NUMERO 24

JUILLET 2006

Sommaire	2
Le mot du Président	3
Vie de l'Association	4 à 9
Mémoires de Lucile Orsel des Sagets	10 à 13
Photos immeubles rue Mercière à Lyon	13
La Teppe	14 et 15
Nouvelles brèves	16
Descendance de Jean Orsel, branche Périssé	17 à 23
Souvenirs Empaire « A ma Fille » (1818-1825)	24 à 26
Hommage à Jean Pierre Le Meilleur	27
Evénements familiaux	28

La « GUISANE »
Bulletin de liaison de l'Association ORSEL-LIENS
Rédaction Etienne Orsel des Sagets
44 rue de Valette
41320 SAINT JULIEN sur CHER
Tel : 02 54 96 41 16 etien1orsel@hotmail.com

Le mot du Président

Février 2006

Chères Cousines
Chers Cousins

Voilà une nouvelle année qui s'achève pour notre association.

Si 2005 a été une année calme pour notre l'AOL, elle a cependant apporté sa pierre à l'inexorable reconstruction de l'édifice de notre famille. Le 5 juin 2005 l'AOL a remis officiellement à la Basilique de Fourvière, deux présentoirs pour porter les panneaux expliquant en détail le tableau de Victor Orsel : « Le Vœu du Choléra ». Ces présentoirs sont un don de notre association.

Remercions Maurice Dulac qui a su convaincre le Commission de Fourvière pour combler cette lacune. En effet le tableau de Victor, œuvre centrale de la Basilique ne pouvait pas rester sans l'explication de sa symbolique pour les visiteurs.

Notre réunion du conseil d'administration du Juin s'est déroulée à Oullins où Carmen et Maurice Dulac ont eu la grande gentillesse de nous accueillir. Repas et réunion de travail sympathique sur fond du tableau de Victor Orsel, « Moïse enfant, présenté à Pharaon ».

Claude et moi avons profité de ce voyage pour revoir à Lyon la maison « Au Maillet d'Argent » datant de 1632, située rue Mercière jusqu'au Quai St Antoine. Elle fut la propriété de notre ancêtre à tous Jacques Orsel/Deschamps. Nous avons poussé la porte, visité les cours intérieures, gravi les escaliers, parlé avec les occupants actuels. Moment d'émotion. (*voir les photos page 16*)

La Guisane, trait d'union entre nous tous, a pris sa vitesse de croisière. Deux publications par an. Remercions Etienne notre rédacteur en chef.

Les recherches, essence même de notre association, progressent inexorablement. Que dire à Gérard pour son travail admirable sans lequel notre association aurait depuis longtemps perdu tout son sens. Telle une fourmi, toujours au labeur, il fouine actuellement du côté de Lyon à la recherche de nos ascendants Deschamps.

Mais à quoi serviraient toutes ces recherches sans archivage, sans pouvoir les consulter aisément.

Sur Internet dans Geneanet, vous pouvez déjà accéder à beaucoup de données. Mais un autre travail est entrain de se préparer : Histoire reconstituées, résumés des actes, actes d'état civil, photographies des personnes et des lieux.

L'année 2006 sera consacrée principalement à la préparation de la prochaine Cousinade qui aura lieu en 2007.

Merci à Tous.

Bruno Orsel Votre Président.

Vie de l'Association

ASSOCIATION ORSEL-LIENS

Mairie de 05 LE MONETIER LES BAINS
Téléphone : 01 34 20 04 16 e-mail: ORSEL95@aol.com

Compte rendu de l'assemblée générale du 11 Février 2006, qui s'est tenue à Boulogne -Billancourt, Salle Anrabb.

ETAIENT PRESENTS:

Monique Pécriaux-Orsel et Denys, Colette Legrand-Orsel, Caroline Collange-Orsel, Marie Françoise Orsel, Amélie Orsel, Martine Orsel, Dominique Peyret-Perroy, Jean Pierre et Josée Le Meilleur, Etienne et Pia Orsel des Sagets, Bruno Orsel, Gilbert Orsel des Sagets, Claude Orsel.

Nous remercions les Parisiens pour la préparation du repas pris sur place.

La réunion débute à 14 h 45. 15 Présents + 13 Pouvoirs, le quorum est atteint.

- 1- Rapport moral du Président : Bruno Orsel, approuvé à l'unanimité.
- 2- Gérard, souffrant, transmet ses recherches par Marie Françoise, son épouse.
- 3- Rapport financier du Trésorier : Gilbert Orsel (exercice 2005) :

CHARGES: Frais de: Présidence, Trésorerie, Recherches généalogiques , Location de salle, Guisane(fabrication/expédition), frais exceptionnels (2 présentoirs Basilique de Fourvière: 588.43 €, Assurance R.C. -Charges réelles au 31/12/05 = 1.658,26 €

PRODUITS: Cotisations 2005(776 €), Vente Guisane(358 €), solde C.C. (628.35 €) au 31/12/04, transfert livret A sur C.C. (260 €)

Total produits au 31/12/05 = 2.022,35 €

Solde compte courant au 31/12/2005 = 660,79 €

Solde Livret A au 31/12/2005 = 555,59 €

Le rapport financier du Trésorier est approuvé à l'unanimité.

4- Renouvellement des Membres du C.A. :

Membres sortants : Bruno Orsel, Gérard Orsel, Claude Dagand

Démissionnaire: Claude Dagand,

Nouveau Membre : Colette Legrand-Orsel

Autres Membres du C.A. :

Jean Pierre Le Meilleur, Claude Orsel, Amélie Orsel

Président : Bruno Orsel

Vice Président : Maurice Dulac

Secrétaire : Dominique Peyret, Secrétaire Adjointe : Carole Lemaire-Pécriaux

Trésorier : Gilbert Orsel des Sagets, Trésorier Adjoint : Denys Pécriaux

Chargé de recherches généalogiques: Gérard Orsel

Rédacteur de la revue "Guisane": Etienne Orsel des Sagets.

5- BUDGET PREVISIONNEL 2006 : 800 €

GUISANE : 450 €

Produits et Charges équilibrés : budget approuvé à l'unanimité.

6- COTISATIONS 2006:

Couples = 26 € Individuels = 18 € Jeunes = 8 €

Prix annuel (2 Guisane par an) : Adhérent = 11 € Non Adhérent = 16 €

Cotisations approuvées à l'unanimité.

BULLETIN D'ADHESION 2006 :

en annexe de ce compte rendu. A faire suivre à vos proches, si votre cotisation 2006 est déjà réglée.

7- Le point sur la GUISE :

Etienne, notre Rédacteur, souhaite " panacher " les articles avec les diverses branches familiales. Si vous avez des documents, non connus de l'A.O.L., concernant nos familles, envoyez-les à Etienne qui les fera paraître dans une des prochaines Guisane.

Pour votre information : Sachez que la Guisane du 1/06 est bouclée le 15/05, et celle du 1/12 est bouclée le 15/11 (délais d'impression). Postez vos articles à temps.

Etienne signale que la concertation préalable, du choix des articles, n'est pas possible en réunion de C.A.: les dates de réunions et d'impression ne coïncident pas . En conclusion, Etienne pourra faire son choix avec Gérard, notre Généalogiste.

8- QUESTIONS DIVERSES, DATES A RETENIR:

Réunion du C.A. le Samedi 8 Avril 2006 à 14 h 30 chez Gérard et Marie Françoise Orsel, à Fontainebleau (77300). Nous préparerons la "COUSINADE 2007", prévue en région parisienne, date à préciser.

Amélie Orsel désire organiser, durant la Cousinade, une vente de tableaux à thème, réalisés par les "Artistes de la Famille". Elle contactera les intéressés.

La réunion se termine à 16 h 30.

Le Président : Bruno Orsel

La Secrétaire : Dominique Peyret

COUSINADE 2007
26 ET 27 MAI

ASSOCIATION ORSEL-LIENS

Mairie de 05 LE MONETIER LES BAINS

Siège administratif : 32, rue de l'Amiral 95000 Cergy tel : 01 34 20 04 16

E-mail : ORSEL95@aol.com

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration qui s'est déroulée le 8 avril 2006 chez Gérard Orsel à Fontainebleau.

Etaient présents : Claude Orsel, Gérard Orsel, Amélie Orsel, Jean Pierre Le Meilleur, Denys Pécriaux, Gilbert Orsel des Sagets, Bruno Orsel.

Etaient absents excusés : Maurice Dulac, Etienne Orsel des Sagets, Dominique Peyret, Carole Le-maire Pécriaux, Colette Legrand.

La réunion se déroule à Fontainebleau chez Marie-Françoise et Gérard Orsel qui ont la gentillesse de nous accueillir chez eux.

La réunion commence à 14h30

Résolutions selon l'ordre du jour :

1 - Le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2005 est approuvé à l'unanimité.

2 - L'élection des membres du bureau est approuvée comme suit :

- Président : Bruno Orsel
- Vice Président et chargé de recherches : Gérard Orsel
- Secrétaire : Dominique Peyret
- Trésorier : Gilbert Orsel des Sagets
- Trésorier adjoint : Denys Pécriaux
- Rédacteur de la Guisane : Etienne Orsel des Sagets

3 - Avancée sur les recherches généalogiques :

- Gérard nous fait un rappel sur le site Généanet/Gérard Orsel qui a déjà reçu plus de 190 000 visites depuis sa création. Ce site mis à jour régulièrement par Gérard regroupe l'ensemble des informations ascendants/descendants de notre famille. Il est quasiment complet dans la limite des informations potentiellement retrouvables aujourd'hui.
- En complément des informations consultables sur Généanet, ascendants/descendants, Gérard a transcrit sur fichiers informatiques l'ensemble de ses données qui constituent aujourd'hui toute sa base de travail et de recherches personnelles et regroupe ainsi en totalité ou en résumé la transcription d'actes divers, de naissances, mariages, et décès. Des inventaires, avant ou après décès, des actes de successions, des actes notariés et des informations les plus diverses sur la vie de nos ancêtres. Egalement des portraits, des photos de propriétés ou de scènes de familles. Mais aussi, et cas unique, une très belle collection de plus de 300 signatures de nos ancêtres directs.
- Afin d'enrichir ce travail Gérard demande à la branche Orsel des Sagets de lui transmettre un maximum de documents similaire.
- Gérard a découvert récemment un tableau de Victor Orsel dans un musée de Bucarest. Gérard travaille actuellement sur la branche Orsel/Bouchon (ascendant direct de la branche dite parisienne) et leur grande activité dans l'industrie des pierres meulières à La Ferté sous Jouarre dont Maurice Orsel, grand père de bon nombre d'entre nous a été nommé gérant de la société Dupety Orsel en 1896.

4 - La Guisane :

- Gérard nous informe qu'il a mis à jour le répertoire des Guisane jusqu'au dernier numéro paru.
- Gérard fera le point avec Etienne sur les articles à paraître pour les prochaines publications de la Guisane.

- Amélie se propose d'écrire un article sur les dessins de Marie Barba et de son frère Maurice Orsel.
- Gilbert souhaite que la présentation de l'état des finances de notre association soit plus développée dans la Guisane. Gilbert transmettra à Etienne les informations qu'il souhaite communiquer.

5 – Etat des cotisations reçues à la date du 8 avril :

- Couples : 15
- Individuelles : 9
- Jeunes : 2

Ces chiffres sont en dessous de nos estimations. Gilbert fera une relance pour les retardataires.

Gilbert remettra en fonction la carte adhérents avec un envoi par E-mail pour les internautes, par voie postale pour les autres.

6 - Préparation de la Cousinade 2007 :

La Cousinade 2007 se déroulera à Paris et sa région.

Constitution du groupe organisateur :

- Denys Pécriaux
- Claude Orsel
- Amélie Orsel
- Jean-Pierre Le Meilleur

Viendront en support :

- Gérard Orsel
- Bruno Orsel

Le groupe organisateur se rapprochera d'Etienne afin de bénéficier de son expérience dans ce domaine et recueillir auprès de lui tous les conseils et informations utiles.

La prochaine réunion du groupe de travail Cousinade est prévue pour le samedi 3 juin à 14 h 30 chez : J.P. Le Meilleur

**34, allée Marc Chagall
92100 BOULOGNE
(Code : A 356)**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 h 30 et le Président remercie Marie-Françoise et Gérard pour leur accueil.

Bruno Orsel

**COUSINADE 2007
26 ET 27 MAI**

L'organisation pourrait se dérouler ainsi : Au cours de cette visite guidée le conférencier du musée Carnavalet peindrait le décor de la vie des parisiens au 18 et 19^{ème} siècle et pendant que se déroulerait la toile, cette iconographie que représenterait les œuvres du musée nous permettrait de positionner nos ancêtres dans le décor de l'histoire et de mieux nous les représenter.

Ebauche de programme :

Les activités du week-end pourraient se dérouler de la façon suivante : (ce programme sera affiné et confirmé lors de notre prochaine réunion à prévoir début septembre).

Samedi 26 mai 2007

Le matin : - Accueil des participants dans un lieu à définir
- Déjeuner

L'après-midi : - Visite/conférence à ND de Lorette
- Visite et histoire de la rue d'Orsel. Montmartre
- Dîner convivial dans un restaurant rue d'Orsel
(programme et réjouissances à définir)

Dimanche 27 mai 2007

Le matin : - Messe à Notre Dame des Champs
- Visite et histoire de la rue Quincampoix (hôtel de Beaufort propriété d'Antoine Orsel)
- Déjeuner

L'après-midi : - Visite et conférence au Musée Carnavalet

Actions à mener :

- **Claude :** Trouver un lieu d'accueil pour le samedi 26 mai.
- **Gérard et Marie-Françoise :** Prendre contact avec Mme Pinot Vilchenon pour organiser la conférence sur Victor Orsel
- **Claude et Bruno :** Prendre contact avec le musée Carnavalet
- **Jean-Pierre :** trouver un restaurant ou un lieu pour organiser la soirée du samedi 26 mai dans le quartier de la rue d'Orsel
- **Denys :** Rechercher et proposer des lieux d'hébergement : hôtels, accueil dans les familles, ...
- **Amélie :** Rassembler de l'iconographie sur Victor Orsel
- **Bruno :** diffuser dès à présent une note d'information à tous les personnes susceptibles de participer à la Cousinade.

NOTA :

La Cousinade s'adresse à tous les membres de notre famille, membres de l'AOL ou pas. Nous devons donc contacter un maximum de personnes. Gilbert a remis à jour dernièrement le carnet d'adresses, élargi à toute la famille. Afin d'être efficace dans la diffusion de nos courriers futurs, je demande à Gilbert de rediffuser par e-mail à tous les membres de C.A. ce carnet d'adresses afin que chacun d'entre nous le contrôle, le complète, et apporte toutes les corrections qui seraient nécessaires. Le champ de ce contrôle s'étendra à la famille et aux proches ascendants et descendants de chacun des membres du C.A..

J'insiste sur le sérieux à apporter à ces contrôles car ce carnet d'adresses mis à jour sera pour nous le seul moyen de bien communiquer.

Toutes les informations seront à retourner à Gilbert avant la fin du mois de juin.

Merci à tous pour votre participation à la préparation de la Cousinade 2007

SOUVENIRS DE LUCILE RUE des SAGETS

(Voici la dernière lettre écrite par Gilbert Orsel pendant la Campagne d'Italie, nous reprenons à la suite le texte de Lucile. Les autres lettres paraîtrons par la suite.)

Turin 17 fructidor an IX (4 Septembre 1801)

Mon cher Père,

Je suis dans la plus belle ville que j'ai jamais vue. Tout y frappe et enchante le voyageur, que j'en suis moins pressé et moins fatigué. Je donnerai à chaque chose le temps nécessaire pour bien la voir. Mais je ne tiens pas contre l'impatience de hâter mon retour. D'ailleurs, si je m'arrêtais un seul jour, je perdrais ma Compagnie et serais exposé seul dans le Piémont, qui depuis quelques semaines est rempli de brigands. Il n'y a plus de sûreté sur les routes et toute voiture ou homme à cheval, se fait escorté par les Dragons ou les Gendarmes que l'on paie. Quoique nous soyons ordinairement de dix à quinze (*hommes*) armés, les commandants de place nous ont cependant fait attendre hier et avant hier, qu'il fit jour pour partir. La chaleur est excessive et nous noircit le teint. Après demain nous serons sur le mont Cenis.

Je remets au plaisir de vous revoir celui de vous conter mon voyage. Cette lettre est pour vous apprendre que j'ai enfin quitter l'Italie, que je suis en Piémont et que bientôt je serai près de vous.

Cette lettre est la dernière. Après son retour, mon grand-père se flattait que l'opposition paternelle serait lassée par une persévérance de neuf ans. Il n'en était rien. La lutte recommença désespérément.

Mon arrière-grand-père voulait faire épouser à son fils Mademoiselle de Lage-nette, qui était très bien et qui avait une grande fortune.

Ma grand-mère pensait que son cher Gilbert ne devait pas indéfiniment lutter et briser son avenir. Elle lui écrivit une lettre que j'ai encore, dans laquelle elle invitait son bien-aimé fiancé à se résigner. Elle lui demande de l'oublier et d'obéir à son père. Elle le supplie d'aimer la femme que celui-ci lui donnerai ; que ce serai son devoir en la volonté de Dieu; qu'elle, sa chère Sophie serai bien libre de ne jamais se marier, de le pleurer en silence, et de garder éternellement son souvenir, mais que lui ne le peut pas, ne le doit pas.

Cette lettre tomba sous les yeux de ce père inflexible et fit plus en un instant, que n'avait fait neuf ans de séparation et de résistance. Il se laisse toucher, écrit à l'Echevin pour lui demander la main de sa fille, et les heureux fiancés se disposèrent enfin à aller se retrouver. Avant d'être témoin de leur bonheur, nous allons revenir au Magny où nous avons laissé ma grand-mère au début de sa longue attente.

MARIE-THERESE-SOPHIE RAVIER

Lorsque les plus mauvais jours de la Révolution furent passés, ceux qui s'étaient réfugiés sous le toit hospitalier et paternel du Magny, se dispersèrent. Mon arrière-grand-père rentra à Lyon avec ses filles. A quelque temps de là, un grand-oncle de sa femme, François-Aunes (ou Annes ou Annet) de Montgirod qui habitait Paris, lui demanda une de ses filles pour l'adopter. Il avait quatre-vingt-trois ans, et désirait être entouré dans sa vieillesse. Il était né à Lyon de Fleury de Montgirod et de Madeleine Castiglioni(*). Il fut baptisé le 11 juin 17.. dans la paroisse de Sainte Croix en la Primatiale. François-Annes qui avait été très bel homme, comme sa miniature en fait foi, avait épousé Mademoiselle Turgot, soeur ou nièce du ministre. Ils eurent un fils qui

mourut jeune, et le chagrin de l'avoir perdu ne tarda pas à conduire la jeune mère au tombeau.

Monsieur de Montgirod avant son mariage avait longtemps habité Livourne; il y faisait le commerce des soies dans lequel ses ancêtres soit à Saint-Chamond, soit à Lyon, avaient fait de grandes fortunes. Rentré en France, il fut chargé par l'état d'aller en Turquie afin de découvrir et d'étudier la méthode à employer pour obtenir les fameuses teintures rouges dont ils avaient le monopole.

Il se rendit donc à Constantinople et voyagea dans l'intérieur de l'Empire. Les routes n'étaient pas sûres; il fut attaqué par des brigands, dévalisé et laissé pour mort. Des marchands grecs le trouvèrent, et pour s'assurer s'il vivait encore, ils lui firent sous les pieds un croix de Saint-André. Il revint en France rapportant le secret. Ma grand-mère m'a raconté, qu'en fait de choses curieuses, il avait rapporté de l'amiante dont il avait fait fabriquer des gants. L'amiante à cette époque était inconnue de la plus part des gens. Lorsqu'il allait voir quelques gens du monde, revêtu de l'élégant costume bleu, avec lequel il est représenté dans sa miniature, il ne manquait d'arriver avec des gants tellement ternis qu'immédiatement tout le monde s'en apercevait. Alors il faisait maintes excuses, quittait ses gants et les jetait résolument au feu. L'assistance se récriait sur un tel procédé. Puis au grand ébahissement de tous, un moment après, les gants plus blancs que neige étaient retirés du foyer.

L'Echevin conduisit donc sa fille Sophie à Paris auprès du vieillard qui la trouva charmante. Il voulut la marier au Marquis Champanay, neveu de sa femme, qui venait souvent le voir et qui était tout disposé à acquiescer à ce désir, mais elle le refusa comme elle en avait refusé bien d'autres, ayant donné son cœur à son cousin qui de loin pensait toujours à elle .

L'intérieur de Monsieur de Montgirod, rue des Gravilliers était loin d'être gai. Pour distraire sa fille adoptive, il lui offrit de lui enseigner un art, musique ou peinture. Comme il lui en laissait le choix: "les sous s'envolent, dit-il, les ouvrages restent. Apprenez donc la peinture". Elle l'a appris en effet et choisit de préférence la miniature. Elle s'appliqua tant qu'après deux années elle peignit seule, comme sa maîtresse en avait fait le pari, la jolie miniature que nous avons: "Didon sur son bûcher". Monsieur de Montgirod était servi par un vieux ménage qu'il avait ramené de l'émigration ; à cause de son origine on appelait l'homme "l'allemand". Coiffé d'un bicorne et portant une culotte courte, muni par n'importe quel temps d'un énorme riflard qu'il portait sous le bras, il accompagnait chaque jour ma grand-mère à l'atelier de dessin, marchant à deux mètres derrière elle, sans jamais dériver d'une ligne. En fait d'autres distractions, elle voyait les de Champanay et deux familles grecques, que Monsieur de Montgirod avait connues dans ses longs voyages, les Bouaërt et les Caccia. Madame Caccia qui était très belle ainsi que sa fille, donnèrent leur portrait à ma grand-mère. Nous les avons encore.

Trois années passèrent de la sorte, vie bien sérieuse pour une jeune fille, mais qui remplissait de joie un vieil oncle de Montgirod. Il aurait voulu arrêter le temps, mais les jours d'épreuve de nos fiancés touchaient à leur terme, et après une recrudescence d'angoisse, on sait comment le consentement fut donné.

Gilbert Rué des Sagets partit aussitôt pour Paris, en passant par Lyon, où il prit son futur beau-père. Ils arrivèrent enfin, et après dix ans d'éloignement et d'attente, devinez comment commença l'entrevue? Mon grand-père avait tant maigri et bruni au régiment, ma grand-mère ayant tellement maigri et pâli en étudiant la peinture, que nos deux fiancés ne se reconnurent pas! ! Mais cette aventure dont on plaisanta beaucoup ne nuisit en rien à leur tendresse.

Ils reçurent la bénédiction nuptiale dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, le 2

octobre 1802(**). Monsieur de Montgirod qui avait doté ma grand-mère, lui offrit le jour de son mariage un brillant encastré dans une émeraude, bijou bien précieux qui était depuis deux cents ans dans sa famille. Il lui donna aussi une très ancienne bague non moins belle, qui était aux initiales de sa fille adoptive, Sophie Montgirod.

Il fut décidé que le jeune ménage continuerait à vivre rue des Gravillons, mais mon grand-Père qui était habitué à l'espace et à la vie active des camps, se trouva bientôt, dans le petit appartement de Monsieur de Montgirod, aussi à l'aise qu'un rat dans sa ratière! Le fidèle Marengo qui avait suivi son maître, fut congédié et placé chez quelque concierge du voisinage; Dieu sait si la séparation fut douloureuse. Pour se venger de cela, mon grand-père faisait toutes sortes de farces et petites niches au vieil "Allemand", qui devenait de plus en plus grincheux. Monsieur de Montgirod, de son côté était fort triste. On voyait qu'il souffrait et qu'il était jaloux de la tendresse des jeunes époux. Bien que ma grand-mère mit toute son attention à ne rien retrancher des soins dont elle l'entourait avant son mariage, il avait coutume de dire que depuis le 2 Octobre il voyait des papillons noirs.

Enfin, ma grand-mère étant grosse, on convint qu'elle viendrait faire ses couches à Lyon, chez son père. Mais Monsieur de Montgirod ayant le triste pressentiment que la séparation serait longue ne voulut pas être averti du jour de leur départ, ne se sentant pas le courage de supporter cet adieu si déchirant pour son coeur.

Un soir sa fille vint l'embrasser comme à l'ordinaire, plus longuement peut-être, et le lendemain elle ne revint pas. Avant le jour ils étaient partis. Laisant à une lettre bien triste et bien touchante, le soin de dire ce qu'ils souffraient de cette séparation.

Hélas, peu de jours après son arrivée à Lyon, on apprit la mort du vieillard. Il n'avait pu supporter l'éloignement de celle qu'il avait entouré de tendresse et de soins les quatre dernières années de sa vie.

LYON-AMBIERLE

Bien des deuils devaient attrister la fin de cette première année de mariage. Monsieur de Montgirod mourut le premier, mon arrière grand-père Ravier le suivit dans la tombe bien peu de mois après. Au milieu de toutes ces émotions ma grand-mère mit au monde une fille qui ne vécut que quelques semaines. Sa soeur Elisabeth était mariée. Le vide s'étant fait autour d'elle, elle accepta avec empressement l'offre que lui fit son beau-père, de venir s'installer quelques temps aux Sagets avant de prendre une détermination pour se fixer définitivement. Mes grands-parents vinrent y passer quelques semaines. Ils se décidèrent alors à aller à Ambierle, faire une visite à leurs amis qui les sollicitaient depuis leur arrivée: les Bouquet des Chaux.(***)

Mon grand-père s'était intimement lié avec Monsieur Bouquet des Chaux avec lequel il avait fait ses études, et qu'il avait retrouvé au régiment. Ils pensaient leur faire une courte visite, mais leurs aimables hôtes se prirent d'une telle affection pour eux, qu'au bout d'un an, ils étaient encore près d'eux et mon oncle Charles y vint au monde le 9 Fructidor An XIII (27 août 1805).

Le grand château de Rouillère, situé en bas d'Ambierle, pouvait contenir facilement deux ménages; et Monsieur Bouquet des Chaux voulait les faire fixer définitivement leur tente près de lui. Mais malgré cet accueil des temps antiques, mon grand-père désirant une vie plus indépendante, annonça son intention de partir et de s'établir à Semur-en-Brionnais en un endroit où il se trouverait plus au centre de sa famille.

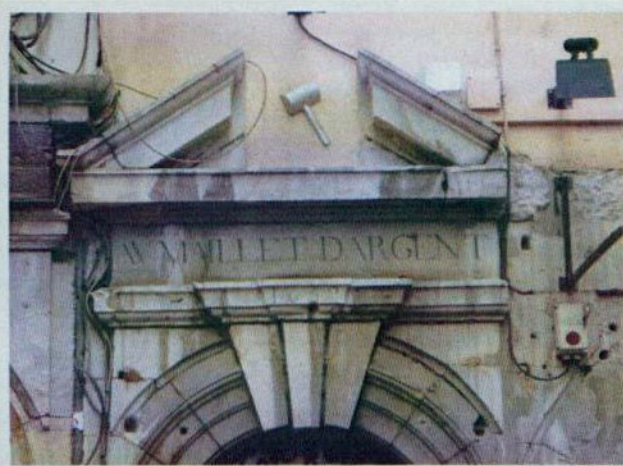
Ses parents Ravier qui l'habitaient aussi indiquèrent une maison dont ils firent l'acquisition. Lorsque les Chaux connurent cette détermination, ils furent consternés, et se brouillèrent avec leurs amis. Heureusement ce froid ne fut pas de longue durée, et des lettres bien affectueuses que Madame des Chaux envoyait à ma grand-mère, et que

j'ai retrouvées, prouvent que la réconciliation fut sincère.
C'est donc à Semur qu'ils se fixèrent, et nous allons les suivre durant ces courtes années de l'union la plus parfaite qui ait jamais existée.

** Le testament de Madeleine Castillioni et celui de son fils n'ont jamais été ouvert. Ils sont actuellement Montée du Gourguillon à la Chambre des Notaire . (note de Lucile)*

*** Ce fut la quatrième et dernière alliance entre les Ravier et les Rué*

**** Mon fils Gilbert a épousé, le 25 avril 1898, l'arrière petite fille de Bouquet des Chaux, Alix de Mure de Larnage*



Maison de Jacques Orsel Deschamps à Lyon entre la rue Mercière N° 48 et le quai Saint Antoine. (1632)

« AU MAILLET D'ARGENT »



Cour intérieure



Façade du Quai Saint Antoine

Photos Claude Orsel

LA TEPPE

150 ANS DE DIGNITÉ HUMAINE

Les « Orsel » descendant des « Mure de Larnage » sont à l'honneur.

En 1856, le Comte Louis de Larnage crée à Tain l'Hermitage, dans la Drome, le premier établissement au monde « La TEPPE » qui assure des soins spécifiques aux épileptiques.

Depuis près de trois siècles la famille de Larnage s'intéressait à l'épilepsie et distribuait deux fois par an, dans le jardin du château (actuellement la mairie de Tain), après une cérémonie religieuse, un remède pour soigner les épileptiques.



Louis de Larnage et son fils Jean Raymond



La distribution du « Gallium » dans les jardins du château à Tain

« Le Grand Remède » était une plante poussant sur les coteaux de Tain, qu'il fallait cueillir à la pleine Lune en mai et septembre : le « caille-lait blanc » ou « gallium album » qui, d'après la tradition, était déjà utilisé par les médecins arabes .

A partir de 1851 et pendant cinq ans, Louis de Larnage multiplie les contacts et les déplacements pour donner corps à son projet et obtenir en définitive l'accord du Préfet, de la Municipalité et trouver le financement qu'il assura en très grande partie.

Aujourd'hui, 150 ans après, La TEPPE a gardé sa vocation de soins aux épileptiques qui jouissent dans l'établissement d'une grande autonomie : le visiteur est très impressionné par le climat de confiance mutuelle qui règne entre les Malades et les Soignants.

Le Conseil d'Administration de La TEPPE, pour marquer ce cent-cinquantième, a eu l'idée, pour rendre hommage à son fondateur, d'inviter le 24 Juin 2006, tous les descendants de Louis de Larnage et donc tous les descendants de Gilbert Orsel des Sagets et d' Alix de Mure de Larnage son épouse.



Chantal de Larnage
 Gilbert Orsel
 Geneviève Leduc
 Raoul Orsel
 Odile de Larnage
 (née Collard)
 Louise de Larnage
 Etienne Orsel
 Claude Suleyman
 Thibault Cronier
 Martine Suleyman
 Claude Gondart
 Chantal et
 Philippe
 de Riberolles



La TEPPE actuelle est toujours un établissement privé, géré par une Association loi de 1901 et participe au Service Public Hospitalier. Au fil des ans, en plus des soins aux épileptiques, son activité s'est diversifiée : Maison accueil pour personnes âgées, Service de traumatologie crânienne (la sortie de l'autoroute du SUD est à quelques centaines de mètres) , Ateliers protégés, Psychiatrie etc..

150 ans après, la TEPPE accueille plus de 500 personnes dans ses différentes sections et emploie aujourd'hui environ 400 salariés.

*La TEPPE vue d'ensemble
On remarque le Rhône, la voie ferrée, l'autoroute est juste au dessus à gauche
La TEPPE est très visible depuis la voie ferrée et l'autoroute du Sud*

Généalogie succincte des Larnage

Jean Vincent de Mure de Larnage 1776-
Epouse en 1807 Louise Monier de la Sizeranne 1788-1868

Louis Charles de Mure de Larnage 1812-1870
Epouse en 1842 Marie de Croze 1824-1878

Jean Raymond de Mure de Larnage 1843-1905
Epouse en 1866 Marie Bouquet de Lignière 1849-1877

Alix de Mure de Larnage 1870-1950
Epouse en 1898 Gilbert Orsel des Sagets 1866-1912
d'où

Lucile
Robert
Marie
Jean
Monique
Yves
Edith
Elisabeth



Stèle scellée dans le clocher de la chapelle de La Teppe

Remerciements:

Monsieur Michel Hédouin, actuel Directeur de la Teppe, pour son aimable invitation.
Guillaume Orsel pour le daguerréotype de Louis de Larnage.
Aux auteurs du livre « La Teppe 1856-2006 » édité sous l'égide de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux, livre auquel ont été empruntés nombres d'informations, et que vous pouvez acquérir en écrivant à La Teppe, 26602 Tain L'Hermitage CEDEX.

NOUVELLES BRÈVES



A votre bonne santé, (transmis par Martine Suleyman)



A gauche. La salle à manger. Sous le lustre Baccara, la table est dressée. Porcelaine fine, argenterie de famille, nappe au chiffre, chaises Napoléon III semblables à celle de Victor Hugo à Guernesay, Soies d'Orsel Garden.

A droite, le petit salon cosy dans les tons rose, où l'on joue de la musique (piano Pleyel 1853), toile de Jouy d'Orsel Garden



(Madame Figaro avril 2006, transmis par Martine Suleyman)



Enveloppe destinée à Antoine Orsel (document Gérard Orsel)

Le plat « Orsel » (photo Etienne Orsel, chez Rozelyne Doszpoly)



La descendance de Jean ORSEL

Il s'agit ici de la descendance de Jean Orsel, né au Mûnetier le 20 juin 1703, fils de Claude Orsel et Marguerite Jordan, et frère aîné de Jacques Orsel, qui épousa Jeanne Deschamps.

Jean quitta Lyon avec ses parents et ses 4 frères et sœurs vivants un peu après le traité d'Utrecht, qui ouvrait les communications par le Mont Cenis, privant la vallée de la Guisane d'une grande partie de son trafic. Après une enfance dans les montagnes de la vallée de la Guisane, il eut alors comme univers les rues étroites du quartier St Nizier à Lyon.. Dès qu'il atteint l'âge requis, son père l'associa à son entreprise de fabrication et négoce de quincaillerie bijouterie.

Il se maria assez jeune (24/11/1726 à l'église Saint Nizier) avec Marie Dumeynet, qui lui donna rapidement 2 fils, et qui mourut peu après la naissance du second.

Nous ne connaissons pas de descendance à ces 2 fils.

L'aîné, Claude-Alexis Orsel, né le 9/10/1727, fut envoyé par son père dans les îles, où il implanta un négoce de quincaillerie bijouterie. Il habite alors à St Marc, à la Dominique, et commerce de là avec son père. Les derniers écrits le concernant datent de 1753, où son père écrit, dans un premier testament : *Donne et lègue à titre et particulier à Claude Alexis Orsel son fils aîné de son premier mariage avec défunte d'elle Marie Dumeynet marchand à St Marc les sommes que je lui dois pour envoi que je lui ai fait en différant lieux de marchandises (et ce qu'il lui doit dans la succession de sa mère Marie Dumeynet)*

Et l'acte de procuration suivant de Jean Orsel (*Arch Rhône 3^E 9719 28/3/1753 procurations Jean Orsel*) : En présence de sieur Jean Orsel l'aîné père, marchand à Lyon demeurant rue Tupin paroisse St Nizier en société avec sieur Jacques Orsel son fils cadet demeurant avec lui sous la raison de **Jean Orsel l'aîné & fils** lequel tant en son nom qu'en celui de la société a fait et constitué son procureur général le sieur Rioux marchand à St Marc isle et côte de la Dominique auquel le sieur constituant a donné pouvoir de pour luy et en son nom et en celui de sa société exiger et recevoir de sieur Claude Orsel son fils aîné et du sieur Duvernay les sommes qu'ils doivent au constituant et à sa société pour envoi qu'il leur a fait de marchandises en conséquence de la commission que lui en avait donné le sieur Claude Orsel son fils aîné par sa missive du 4 février 1752 la plus grande partie des marchandises concernant (etc 2 pages au total : Claude Orsel (Claude-Alexis en fait) est donc installé à St Marc, à la Dominique, et il commerce avec son père) signatures Jean Orsel et Jacques Orsel fils

Le second fils de Jean Orsel et Marie Dumeynet était donc un Jacques Orsel (neveu donc de Jacques Orsel mari de Jeanne Deschamps), et il était associé avec son père dans l'affaire sous la raison de **Jean Orsel l'aîné & fils**, situé rue Tupin, paroisse Saint Nizier, à Lyon.

Nous ne connaissons rien de ce fils Jacques Orsel après ce testament de son père en 1753.

Jean Orsel se remaria le 22/11/1736 avec Elisabeth Perisse, fille d'un libraire lyonnais, Antoine Perrisse, installé rue Mercière. De ce second mariage Jean Orsel eut 9 enfants, tous nés entre 1737 et 1748 (soit en 11 ans !)

Jean Orsel fit son testament en Aout 1753, alors qu'il était hospitalisé. Il est probablement mort à cette époque, son épouse étant dite veuve de Jean Orsel en 1761 lors de son propre testament.

Voyons donc maintenant ce que sont devenus les 9 enfants du couple Jean Orsel-Elisabeth Périsset (celle-ci vivait en 1773, mais avait fait un testament en 1761)

(à noter que de nombreux prénoms sont semblables à ceux des enfants de son frère Jacques Orsel, époux de Jeanne Deschamps)

01 Antoine Orsel né le 15/9/1737, dont nous ne savons rien (il était témoin au mariage de son frère Jean-André en 1773)

02 Elisabeth Orsel, née le 23/9/1738, qui épousa le 25/9/1757, dans la chapelle rurale du sieur Orsel,

Ambroise Bonnardel négociant, fils de Joseph du lieu des Gibertes paroisse du Monestier les Bains et de Marie Hermil, et eut au moins une fille, Catherine Bonnardel, qui épousa le 21/10/1786 Louis Colas.

03 Jean -André Orsel, né à Lyon le 28/9/1739 et décédé le 13/5/1816 à Annet (28), que nous reprendrons plus loin

04 Joseph Orsel, né le 18/9/1740 et décédé avant 1819 à Lyon, célibataire. Ce Joseph Orsel, dit Orsel Désapres, habitait 1 rue des Colonies à Lyon en mars 1819, chez sa sœur Françoise. On dit de lui qu'il aurait été enfermé au château d'If et aux Iles Ste Marguerite pour prévenir la débauche !

05 Jean Charles Orsel, né le 30/9/1741, dont nous ne savons rien (mais certainement décédé jeune)

06 Jean Louis Orsel né le 14/11/1742 et décédé le 30/12/1742 (Eglise St Nizier)

07 François Orsel (né le 7/3/1744 à Lyon St Nizier et décédé le 17/10/1794 à la Nouvelle Orléans, que nous reprendrons plus loin

08 Antoinette-Claude Orsel née le 14/4/1746 et décédée à Lyon le 11/5/1748

09 Françoise Orsel, née le 13/5/1748 et décédée le 29/11/1830 à Lyo (elle habitait 1 rue des colonies, (devenue rue du Porat), qui avait épousé le 6/12/1787 à Orléans (69) Joseph Ponchon, ancien négociant à Paris, demeurant à Chalamont en Dombes, fils de Claude-Louis Ponchon et Antoinette Chalon

Jean-André ORSEL né à Lyon le 28/9/1739, fut tout d'abord négociant-industriel à Lyon, où il épousa à l'église St Sauveur de Lyon le 4/5/1773 Marguerite Saunier. Lors de son mariage, il est nommé négociant et bourgeois de Lyon. En 1781, il créa avec son frère François Orsel, et son beau-frère Antoine Saunier ; Ils eurent contre eux une requête des maîtres doreurs de Lyon, qui n'acceptaient pas de se voir concurrence par la nouvelle technique mise au point par les frères Orsel (François avait appris la technique à Birmingham). Il habitait alors rue Tupin à Lyon
C'est en 1784 qu'il partit pour Paris, donnant à son épouse une procuration pour toutes ses affaires à Lyon. Il s'installa alors comme agent de change rue Vivienne, où il eut l'idée de la première caisse d'épargne. Il s'associa avec Joachim Lafarge pour créer officiellement la « Caisse Lafarge », qui fut la société de prévoyance la plus importante du XIX^e siècle. (Tout l'historique de cette caisse est repris dans le livre de Guy Thuillier qui lui est consacré (830 pages !)) Jean-André Orsel fut probablement grugé par son associé, et ne retira, après transaction, que 18 000 fr d'époque dans l'an IX. Jean-André fut l'auteur, pour récupérer le fruit de son travail, d'un mémoire intitulé « Notice des faits historiques sur Lafarge et la Caisse d'épargnes, et de bienfaisance », par Orsel, ancien agent de change (mémoire se trouvant à la BNF, et à la bibliothèque historique de Paris.

Jean André traversa la révolution à Paris. On le trouve sur une fiche

habitant rue de Charonne, venant de la rue Vivienne, Fabricant de coton, depuis 11 ans à Paris, venant de Lyon

Et on le retrouve sous Louis XVIII, vivant à Annet (28 à côté de Dreux), où il est décédé le 13/5/1816. On possède un courrier adressé à sa fille Marie, en 1814, dans lequel il l'a sollicité pour essayer de lui avoir une place dans l'administration des forêts de la région de Dreux (sa fille, proche de la cour, lui ayant demandé quelle place il pourrait remplir). Il a alors 75 ans, et il dit, qu'à son âge, il faut une place... de chanoine : Il se verrait donc bien attribuer la place d'inspecteur, au revenu de 3 à 4000 F, ou à défaut celle de sous-inspecteur à 2 à 3300 F des forêts de la région.

Pendant la révolution, Jean-André a, semble-t-il, divorcé de son épouse Marguerite Saunier. Celle-ci habite rue Montmartre avec ses filles (dans un immeuble appartenant à Joseph Orsel, celui de la rue d'Orsel, cousin germain de son mari. Marguerite Saunier décède, rentière, le 20/1/1817 bd Montmartre. Ce sont les fils d'Antoine Orsel le cousin de son mari, Antoine et Constant-Edmé Orsel, qui sont les témoins.

Jean-André Orsel et Marguerite Saunier eurent 5 enfants :

1 Jean-André Orsel, né à Lyon le 24/11/1774 et décédé à La Havane le 24/9/1806

(3 Brumaire an 13 : procuration de Jean-André Orsel à Marguerite Saunier :

Manifestement il s'agit du JA Orsel décédé le 24/9/1806 à La Havane :

Dans une lettre adressée de New York le 10/11/1806 par Mr Rainetaux (?) à Antoine Orsel (Société Antoine Orsel et J Dubourg) rue Quincampoix à Paris, « Vous connaissez les intentions de votre cousin JA Orsel d'aller faire un voyage à l'Isle de Cuba. Arrivé à la Havane le 2 août après une travers de 28 jours, il est mort le 24 septembre quartier St Salvador « l'esprit et le sang extrêmement agité... vous n'en ignorez pas la cause »

On a aussi une trace de Jean-André Orsel en 1793 : 22 frimaire an 2 (décembre 93) ; Jean-André Orsel, 17 ans et demi, mathématicien (!), habitant rue de Charonne, venant de Lyon, depuis 15 ans à Paris.

2 Marie Orsel, née le 24/4/1775 à Lyon. (elle vivait encore, et à Lyon, en 1845)

Marie ne se maria pas, et a vécu dans l'entourage de Louis XVIII. (c'est elle qui demande à son père s'il veut une place !) Elle a eu une fille, Marie-Caroline, née à Paris le 4 mars 1809 et décédée à Lyon le 23/6/1876. Celle-ci se marie à Lyon le 2/1/1845 avec Pierre Etienne Hector Henry, qui est agriculteur, mais demeure chez ses parents, 4 rue de la Charité à Lyon. Marie Orsel habite alors rue du Porat, à Lyon, dans la maison qui avait appartenu à sa tante Françoise Orsel (Mme Ponchon)

On a d'elle un acte de notoriété lors de la succession de sa mère en 1817 et elle habite alors 23 rue St Benoît à Paris. On a aussi d'elles des courriers concernant la succession de son oncle François Orsel.

Marie-Caroline Orsel était l'arrière grand mère de Guy Meunier, qui habite La Tronche, mais a une maison au Monétier, et qui a rejoint l'association Orsel-Liens lors de la Cousinade du Monétier.

3 Jean-Baptiste Orsel né le 29/3/1776 et décédé le 26/7/1776 à Lyon

4 Claude Thomas Orsel, né à Lyon le 30/1/1778, et décédé très jeune

5 Marthe-Antoinette Orsel, née à Lyon le 22/3/1779, et qui vivait encore en 1846, date à laquelle Elisabeth Charlot de Courcy, veuve d'Antoine Orsel, la cite dans son testament : « Je donne et lègue aussi à Melle Jenny Orsel Saunier ma cousine, comme marque de souvenir et d'amitié, en me recommandant à ses prières la somme de cinq cent francs. Marie-Antoinette, surnommée Jenny, habitait avec sa mère Fb Montmartre lors du décès de celle-ci.

François Orsel, dernier fils de Jean Orsel et Elizabeth Périssette, est donc né à Lyon le 7/3/1744. Il alla avec son cousin Antoine (ils avaient le même âge), à Birmingham, apprendre les techniques anglaises. Pendant que son cousin faisait fortune en Angleterre, François y acquit la technique du dorage, et revint à Lyon pour créer avec son frère Jean-André et le beau-frère de ce dernier, Antoine Saunier.

Il se maria alors avec Marguerite Clerc le 8/10/1778 dont il eut 3 enfants :

Jacques-André né le 18/9/1779, et décédé tôt

Anne-Henriette (dite Annette), née le 8/9/1780 à Lyon et décédée à la Nouvelle Orléans avant 1809 (voir après)

Anne-Claudine Orsel née le 26/6/1783 à Lyon et décédée très jeune

François décida alors d'émigrer aux USA, volontairement sans son épouse (traitée de C... par sa belle sœur Françoise Orsel dans un courrier) et s'installa à La Nouvelle Orléans. On trouve sa trace dans les archives de l'église Notre-dame de la Nouvelle Orléans en 1791 (Francisco **Orsel**, alias Caminada, originaire de Lyon). Il y décéda le 17/10/1794, sa fille Annette se mariant peu après avec Martial de St Germain. Elle mourut avant 1709, sans avoir eu d'enfants. Melle Anne Orsel (alias Annette) vivait à la Nouvelle Orléans en 1797, où elle payait un impôt sur les cheminées (Elle en avait 3) Sa mère Marguerite Clerc a dû aller à la Nouvelle Orléans, car on la voit opposée à un procès à son gendre Martial de St Germain. Celui-ci, après le décès de son épouse, essaya de prendre contact avec la famille de son épouse, pour qu'elle bénéficie de la succession, mais ceci ne pu se produire, les formalités administratives étant trop compliquées ; les seuls parents possibles héritiers, étaient les frères et sœurs de François, Joseph Orsel Désapres, Françoise Orsel-Ponchon, et Jean-André Orsel, décédé en 1816, et donc ses 2 seuls enfants vivants, Marie et Marthe Orsel..

Quelques actes concernant cette branche :

Arch Rhône 3^E 9690 M^o Fromental 8/1753 Testament de Jean Orsel l'ainé

Par devant Fromental notaire du roy à Lyon fut présent Jean Orsel l'ainé marchand quincaillier rue Delard (?) à Lyon demeurant rue Tupin paroisse St Dizier lequel indisposé et néanmoins en toute liberté d'esprit parole mémoire et entendement, après avoir recommandé son âme à dieu, imploré sa miséricorde la glorieuse vierge Marie et tous les Saints en la présence des témoins après volontairement faire dicter et prononcé et donner ses dernières volontés ainsi qu'il suit élit sa sépulture dans l'église et la paroisse sur laquelle il décéderait se rapporte entièrement pour les funéraires et obsèques à la de ses héritiers ci-après nommés

Donne et lègue à titre et particulier à Claude Alexis Orsel son fils ayné de son premier mariage avec défunte delle Marie Dumeynet marchand à St Marc les sommes que je lui dois pour envoi que je lui ai fait en différant lieux de marchandises (et ce qu'il lui doit dans la succession de sa mère Marie Dumeynet)

Donne et lègue par testament à Elisabeth Périssette sa seconde femme linge, vaisselle, argent et étain cuivre de cuisine le tout évalué à trois mille livres.... Puis 6 pages quasiment illisibles (photocopie)

Arch Rhône 3^E 9719 28/3/1753 procurations Jean Orsel

En présence de sieur Jean Orsel l'ainé père, marchand à Lyon demeurant rue Tupin paroisse St Nizier en société avec sieur Jacques Orsel son fils cadet demeurant avec lui sous la raison de **Jean Orsel l'ainé & fils** lequel tant en son nom qu'en celui de la société a fait et constitué son procureur général le sieur Rioux marchand à St Marc isle et cote de la Dominique auquel le sieur constituant a donné pouvoir de pour luy et en son nom et en celui de sa société exiger et recevoir de sieur Claude Orsel son fils aîné et du sieur Duvernay les sommes qu'ils doivent au constituant et à sa société pour envoi qu'il leur a fait de marchandises en conséquence de la commission que lui en avait donné le sieur Claude Orsel son fils aîné par sa missive du 4 février 1752 la plus grande partie des marchandises concernant (etc 2 pages au total : Claude Orsel (Claude-Alexis en fait) est donc installé à St Marc, à la Dominique, et il commerce avec son père) signatures Jean Orsel et Jacques Orsel fils

Arch nat MC/ET/LXXI/104 : Société entre Joachim Lafarge et Jean-André Orsel
2/5/1791 Paris

Furent présents Joachim Lafarge auteur et directeur de la Caisse d'Épargne et de Bienfaisance dont un prospectus imprimé contenant 24 pages d'impression est demeuré ci-annexé après avoir été de lui et du sieur Orsel ci-après nommé signé et paraphé en présence du notaire soussigné

Demeurant le sieur Lafarge à Paris hôtel de l'administration sis à Paris rue des Blancs manteaux

Et **Jean-André Orsel** ci devant agent de change à Paris y demeurant rue Vivienne quartier St Augustin

Lesquels sont convenus de ce qui suit :

Le sieur Lafarge ayant cédé et transporté 1/6 d'intérêt sur le bénéfice net de son entreprise de la Caisse d'Épargne et de Bienfaisance soit à cause des peines et que s'était donné le s ; Orsel depuis l'origine de son affaire en abandonnant même les affaires en son état, soit à cause des dépenses pécuniaires qu'elle lui a occasionnées, soit à cause des services multipliés qu'il lui a sans cesse rendu, lesquels sont causes que le S. Lafarge a pu élever son établissement, soit enfin à cause qu'il s'est obligé depuis envers le S. Lafarge pour faire décidément réussir l'affaire de faire pour lui la moitié des fonds auxquels s'est engagé le S. Lafarge dans la société qu'il a contacté avec le citoyen Mitoufflet.

Le S Lafarge cède, délisse et transporte à titre de société et le S. Orsel acceptant pour lui et ses héritiers et ayant cause la moitié des bénéfices dont il est propriétaire dans la société sur la livre composée de 24 sols savoir au 1/6 net des bénéfices qu'il s'est réservés dans sa société avec le S Mitoufflet lequel sixième forme 4 sols plus la moitié des 20 sols restant qui forme 10 sols pour la part et portion ce qui compose un total de quatorze sols sur lesquels quatorze sols le S Orsel par l'offre du présent transport aura à titre de société sept sols dans laquelle sept sols se trouve compris le sixième qu'il lui avait cédé précédemment ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour jouir faire et disposer par le dit S. Orsel d'intérêt dans la dite administration et régie de la dite affaire pendant sa durée comme son lui appartenant ainsi que tous les produits, bénéfices et émoluments quelconques des du passé et à l'avenir sur lesquels produits et bénéfice de sept sols le S. Lafarge prélèvera néanmoins à son avantage particulier le sixième jusqu'à ce qu'il soit rempli par l'effet de ce prélèvement de la somme de 22000 livres avancée par le dit Lafarge dans la dite entreprise à l'effet de quoi le S. Lafarge et subroge dans tous ces droits et actions jusqu'à concurrence de 7 sols sur la livre susdite de 24 sols le dit Orsel les prélèvements 22000 livres

Le S. Lafarge promet et s'engage de faire reconnaître au S. Mitoufflet son associé la présente cession qu'il a faite au titre de société au S. Orsel faisant pour lui la moitié des fonds et de la lui faire approuver par acte ensuite des présentes (?) Le S. Lafarge promet et s'engage de rembourser au S. Orsel le fonds qu'il aura versé dans l'entreprise dans le même instant que le remboursement en sera déterminé par l'entreprise pour que le S. Orsel puisse prétendre à aucun intérêt sur iceux, reconnaît par la présente que le S. Orsel lui a déjà compté la somme de 5000 livres sur quittance que le S. Orsel lui a rendue.

Le S. Orsel a son égard pour superplacement de prix de la cession, transport et abandon des sept sols d'intérêt sur la livre composée de 24 sols s'engage et s'oblige de faire la moitié des fonds que le dit Lafarge sera nécessité de faire dans la régie ou administration et par suite des présentes il aura le droit de connaître des opérations de l'administration de la caisse d'épargne et de bienfaisance et de prendre communication de toutes les affaires actives et passives de la dite entreprise. Et pour l'exécution des présentes, les partis élisent domicile en leurs demeures

Fait et passé à Paris dans l'étude le 2/5/1791 et ont signé les présents : Orsel, Lafarge et Rouen notaire

Arch Nat Et/LXX/886 15/2/1817 **Certificat de vie des sœurs Marie et Marthe Antoinette Orsel**

Aujourd'hui sont comparus devant M^o Auguste Henry Herbelin l'ainé et son collègue notaires royaux à Paris soussignés M Antoine Orsel, commissaire priseur demeurant à Paris 285 rue St Martin, et M Constant Edmé Orsel, propriétaire demeurant à Paris rue Quincampoix Hôtel Beaufort

Lesquels par ces présentes déclaré et attesté pour vérité et notoriété à qui il appartiendra avoir parfaitement connu D. Marguerite Saunier rentière, veuve de M Jean-André Orsel et savoir qu'elle est décédée à Paris rue Montmartre n^o 194 le 20/1/1817, qu'après son décès il n'a point été fait d'inventaire et qu'elle a laissé pour ses seules et uniques héritières chacune pour moitié Delle Marie Orsel, majeure, demeurant à Paris rue St Benoît n^o 23, et Delle Marthe Antoinette Orsel aussi majeure demeurant à Paris rue Montmartre n^o194 ses deux filles et du dit Jean André Orsel son mari. A l'appui de ses déclarations, les comparants ont représenté l'acte de décès de la dite Marguerite Saunier, veuve Orsel, délivré par M Demaurot, adjoint au maire du 3^o arrt de paris le 10 février présent mois, laquelle pièce représentée par S comparants est à leur réquisition demeurée ci-annexée après que dessus il a été fait mention de son annexe. Les comparants certifient en outre que la dite Vve Orsel était propriétaire de son chef de deux cent francs de rente sur l'état cinq pour cent consolidé inscrite au grand livre de la dette publique sous le n^o

14626 et que la personne désignée dans la dite inscription est bien la même que Marguerite Saunier sans autre qualification est bien la même que Marguerite Saunier qualifiée de veuve de Jean-André Orsel dans l'acte mortuaire ci-dessus. Au présent acte sont intervenus les dites delles Marie Orsel et Marthe Antoinette Orsel ci dessus qualifiées et domiciliées héritières chacune pour moitié de la défunte Vve Orsel leur mère ainsi qu'il est constaté ci-dessus. Lesquelles ont déclaré consentir que M Herbelin l'aîné qu'elles autorisent à cet effet délivre un certificat de propriété constatant qu'elles sont propriétaires chacune pour moitié de la rente perpétuelle de deux cent francs inscrite sous le n° 14626 au nom de la veuve Marguerite Saunier sans mention de sa qualité de veuve de Jean André Orsel et ce afin que les dites demoiselles Orsel suivent l'immatricule de chacune d'elles au grand livre de la dette publique pour les cent francs de rente qui lui appartient. Etc etc

Fait et passé à Paris en l'étude le 17/2/1817 signatures : Antoine Orsel, Constant Edmé Orsel, Marie Orsel, Marthe Antoinette Orsel, Herbelin.

A la suite, les 2 sœurs ont fait un acte de partage des biens de leur mère (qui restaient une fois payés les frais d'obsèques et de maladie : acte de 4 pages avec leurs signatures)

Arch 69 M° Guillermin 26/3/1819 Lyon : Succession François Orsel

Furent présents devant M° Guillemin , Jean-Marie Perisse, libraire et imprimeur à Lyon grande rue Mercière, Louis Colas, Antoine Saunier (négociant 1 rue du Puits d'Ainay) et Claude Ferrand négociant qui ont attesté avoir connu François Orsel, décédé à la Nouvelle Orléans dans le courant octobre 1794 et savoir parfaitement que le dit François Orsel n'a laissé aucun ascendant et que soit le dit François Orsel soit dame Annette Orsel son seul enfant et héritier en ligne directe décédée depuis épouse du sieur Martial de Saint Germain n'ont laissé pour leur plus proche parents en ligne collatérale que :

1 Mme Françoise Orsel née à Lyon le 13/5/1748 veuve de sieur Joseph Ponchon sœur germaine du dit défunt François Orsel et tante paternelle de la dite défunte Annette Orsel, la dite dame Ponchon rentière demeurant à Lyon 1 rue des Colonies

2° m Joseph Orsel Desaprès né à Lyon le 18/9/1740 frère germain du dit François Orsel et oncle paternel.. ; demeurant à Lyon 1 rue des colonies

3° sieur Jean-André Orsel frère germain du dit François Orsel et oncle paternel... ; actuellement décédé et représenté par Madame Marie Orsel et delle Marthe Antoinette Orsel, ses deux enfants, toutes deux majeures demeurant à Paris rue Montmartre n° 4 et 154

En conséquence que le dit m Orsel, madame Veuve Pouchon et les Delles Marie et Marthe Antoinette Orsel comme seules héritières et représentantes de feu Jean-André Orsel leur père, sont , comme les plus proches parents paternels les seuls habilités à recueillir les biens et capitaux mobiliers et immobiliers délaissé soit par le dit François Orsel soit par la dite dame Annette Orsel fille de ce dernier décédée épouse du dit Martial de St Germain

Desquelles attestations que les comparants affirment sincères et véritables ils ont requis actes à eux octroyé... fait et passé à Lyon dans le domicile ci-dessus désigné rue des Colonies n°1 de Madame V° Ponchon le 26/3/1819 et ont les 4 comparants signés avec nous. Etc etc...

(Notes sur sa succession de François Orsel par sa nièce Marie Orsel en 1839)

Mr François Orsel, décédé dans la Louisiane à la Nouvelle Orléans dans le courant du mois d'octobre 1794, son seul enfant Annette Orsel héritière en ligne directe décédée depuis épouse du sieur Martial de Saint Germain, n'ont laissé pour leur plus proche parenté en ligne collatérale que Me Françoise Orsel sa sœur , (veuve du sieur Joseph Ponchon, décédée depuis l'envoi de sa procuration unie à celles de ses deux nièces filles de Jean-André Orsel frère de François Orsel et oncle paternel de la dite Annette Orsel de St Germain (morte sans avoir eu d'enfants) et actuellement représentée par Mademoiselle Marie Orsel et Delle Marthe Antoinette Orsel ses deux enfants toutes deux majeures demeurant à Paris rue Montmartre N° 4 et 154, lors de l'envoi de leur procuration respective par M° Herbelin notaire à Paris et M° Casati et Guillemain notaires à Lyon pour autres pièces demandées, le tout vérifié Mr Sarel juge au tribunal de première instance séant à Lyon lequel a vérifié les pièces, les signatures des témoins de concert avec son greffier Mr Lury à Lyon le 19/4/1819

Cette succession avait été annoncée d'abord par un journal. Ensuite un ami de mon oncle Orsel Desaprès mort lors de son arrivée vint trouver ma tante Ponchon pour l'engager à envoyer les pièces nécessaires tant pour elle que pour ses pauvres nièces (ma sœur et moi) si impitoyablement ruinées par la soustraction entière de la forte succession de leur père et ensuite de celle de leur frère- la seule raison que l'on ait donnée en réponse, c'est qu'il fallait l'extrait mortuaire de la femme de Mr François Orsel parce que la loi du pays lui accordant un 8ème de la succession, nous ne pouvions rien toucher sans qu'on l'eut reçu. Mon oncle mécontent de la conduite de sa femme, la laissa en France et partit avec sa fille unique pour la Louisiane. Quelques années après, mon oncle Desaprès demeurant à Marseille vint apprendre à ma tante Ponchon la mort de cette belle sœur lui nommant le pays où elle était morte.

Ma tante répondit « oh! je m'embarrasse peu des nouvelles de cette Ca ; (*catin ?*) » . et n'y pensa plus quand il fallut qu'elle se rappela le nom du pays où elle était morte se trouvant âgée alors de plus de 88 ans cela lui a été impossible mais ayant fait des démarches dans tous les pays qui lui venaient en idée pour nous qui ne savions rien, tous nos proches parents à Paris n'existant plus, nous n'y pouvions rien Mais il me paraît surprenant que pour 1/8° on nous prive de tout le reste d'autant qu'une centaine d'années me paraît valoir un extrait mortuaire ; nos procurations en blanc envoyées je crois à messieurs M (Michaud ?) auraient du au moins je pense nous être renvoyées. Qu'est donc devenu petite ou grosse cette succession ? Voilà ce que nous désirons savoir. Mr de Saint Germain existe-t-il encore ? S'il eut voulu tout garder, il me semble qu'il n'aurait pas fait toutes les démarches qu'il a faites pour faire avertir les parents propres à toucher la dite succession (papier rédigé sur un avis de décès tiers du 12/12/1839)



ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI.

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT.

SUR la Requête présentée au Roi, en son Conseil, par Jean-André ORSEL, & Antoine SAUNIER, Négocians à Lyon, contenant qu'ils sont propriétaires d'une nouvelle découverte d'un Vernis couleur d'or, qui, appliqué sur le cuivre, produit l'effet de la dorure, &c.

VU l'Avis des Sieurs PRÉVÔT DES MARCHANDS, & ECHEVINS de la ville de Lyon, le Rapport des Commissaires de l'Académie des Sciences de ladite Ville, ensemble celui des Commissaires du Conseil en l'Académie Royale des Sciences de la ville de Paris: Oui le Rapport du sieur Joly de Fleury, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal des finances; **LE ROI EN SON CONSEIL**, a permis & permet aux sieurs Orsel & Saunier, d'établir, pendant l'espace de quinze années dans la ville de Lyon, une Manufacture en cuivre verni suivant leur procédé, à la charge par eux d'avoir toujours dans leur Manufacture, deux Eleves

2

tirés de l'Hôpital-Général de la Charité de ladite Ville; comme aussi à la charge de déposer le secret de leur procédé, entre les mains du sieur Macquer, Commissaire du Conseil en cette partie, à l'effet d'être rendu public à l'expiration desdites quinze années, pendant lesquelles, défend Sa Majesté à toutes personnes, d'exécuter aucuns ouvrages d'après leur procédé, sous les peines de droit. Permet Sa Majesté auxdits sieurs Orsel & Saunier, de vendre & débiter dans tout le royaume, les ouvrages provenans de ladite Manufacture, sans qu'ils soient assujettis, pour raison de ce, aux visites & inspections des maîtres Fondeurs & Doreurs; se réservant Sa Majesté, de nommer à cet effet, tels Inspecteurs qu'il jugera à propos. Fait défenses à toutes personnes, d'imiter & contrefaire leurs modèles, à peine de mille livres d'amende, dont un tiers au dénonciateur, & les deux autres tiers à l'Hôpital-Général de la Charité de Lyon. Ordonne, à cet effet, que l'Arrêt du Parlement de Paris du 30 Juillet 1766, portant homologation de la Délibération de la Communauté des maîtres Fondeurs & Doreurs de Paris, sera exécuté selon sa forme & teneur: Ordonne au surplus Sa Majesté, que tous les ouvrages en cuivre verni de ladite Manufacture, ne paieront qu'un demi pour Cent de droit, à leur sortie à l'étranger, en justifiant par lesdits Entrepreneurs, que lesdits ouvrages viennent de leur Manufacture. Enjoint au Sieur Intendant & Commissaire départi de la généralité de Lyon, & aux Sieurs Prévôt des Marchands, & Echevins de ladite ville de Lyon, de tenir la main, chacun en droit foi, à l'exécution du présent Arrêt, nonobstant oppositions ou autres empêchemens quelconques, dont si aucuns y interviennent, Sa Majesté s'en réserve la connoissance à Elle & à son Conseil, icelle interdisant à toutes ses Cours & autres Juges. FAIT au Conseil d'Etat du Roi, tenu à Versailles, le vingt-six Juin mil sept cent quatre-vingt-un.

Collationné. *Signé*, LEMAITRE.

Travaux de Gérard ORSEL



Marie Caroline ORSEL
1809-1876

3

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & Navarre: A notre cher & féal Conseiller le sieur Intendant & Commissaire départi en la généralité de Lyon, SAL. Nous vous mandons & enjoignons de tenir la main à l'exécution de l'Arrêt dont l'extrait est ci-attaché sous le sceau de notre Chancellerie, cejourd'hui rendu en son Conseil d'Etat, pour les causes y contenues.

COMMANDONS au premier notre Huissier, ou Serj sur ce requis, de signifier aux y dénommés, & à tous y appartiendra, à la Requête des sieurs Jean-André Orsel & Antoine Saunier, de la ville de Lyon, aussi y dénommés tous commandemens, sommations, exploits, & autres requis & nécessaires pour l'entière exécution dudit Arrêt sans autre permission: **CAR TEL EST NOTRE PLAISIR**: Donné à Versailles le vingt-six Juin, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-un, & de notre regne le huitième. **Par** le Roi en son Conseil. *Signé*, LEMAITRE.

VU l'Arrêt ci-dessus & des autres parts, ensemble la Commission du Conseil adressée à M. l'Intendant, en date du 26 Juin dernier:

NOUS Subdélégué général de l'Intendance, en l'abî de M. l'Intendant, **ORDONNONS** que ledit Arrêt, qui exécuté selon sa forme & teneur, sera imprimé, pulvérisé, & signifié à qui il appartiendra.

FAIT à Lyon, le 4 Septembre 1781.

Signé, BOIN.

A LYON, DE L'IMPRIMERIE DU ROI. 1781

Récit d'Adeline Empaire intitulé « Pour ma fille »

3^{ème} phase

de 18 à 25 ans, de 1818 à 1825 - espace 7 ans

De 18 ans à 25 ans dans la vie d'une jeune fille, il doit cependant se passer quelque chose de plus sérieux et de plus intéressant que tout ce précédent enfantin me diras-tu ma bonne fille et ta réflexion est juste, tu en as fait l'expérience, et je puis bien à toi, mère de famille maintenant, te faire mes petites confidences (Lamartine a bien fait les siennes au public), que dis tu de la comparaison ? d'autant plus qu'à 60 ans, elles ne coûtent plus et que les souvenirs de jeunesse nous apparaissent comme des rêves dont quelques uns nous ont tellement fatigué, que vous êtes heureux d'en être délivré par un réveil bienfaisant, figuré par les années qui vous ont apporté le repos des sens et de l'imagination. Le moment est venu de te raconter (car ce qui va suivre a eu beaucoup d'influence sur la 3^{ème} phase de ma vie) de te raconter dis-je, comment ma tante pour inspirer à son fils le goût de la littérature et lui faire exercer ses facultés poétiques, créa chez elle des soirées littéraires en règle, puis, pour exercer ses facultés oratoires, des soirées ou séances de droit. Tous les mardis, alternativement séance de droit, séance littéraire. A ces dernières, le public des parents et des amis était admis, à celles de droit, jamais, c'était à huis clos entre jeunes gens. Tu sais que la loi interdit de se réunir en société organisée dans un but quelconque, plus de 20 personnes. En conséquence, ce nombre ne fut jamais dépassé, mais toujours au grand complet, dès qu'un membre laissait place vacante, elle était immédiatement remplie par un jeune aspirant et il n'en manquait pas. Ils avaient des statuts et chacun s'y conformait très fidèlement. Il y avait des membres honoraires composés des professeurs et de quelques hommes distingués et savants au nombre de 6. Les jeunes littérateurs, poètes ou philosophes en herbe étaient de 14. Je te citerai quelques noms parce que tu les connais de réputation la plupart et que d'ailleurs, ils aideront mes souvenirs quelques uns d'eux ayant été par la suite particulièrement accueillis par ma tante dans une plus grande intimité : Les professeurs étaient 3 professeurs d'Henri IV, inamovibles pendant 3 ans que ces réunions ont duré. Puis les 3 autres qui varièrent et se succédèrent quelquefois :

M. Maudet

M. Maugé

M. Leclercq inamovibles

M. Champollion, savant

M. Desportes, ancien préfet de l'empire

M. : Dieulafoi, homme de lettre

M. Goubbaut

M. Jubé

Et autres dont les noms m'échappent et qui se succédèrent pendant le laps de temps que dura cette société.

Les jeunes membres étaient les :

Frédéric Souhié, Belmontet, Choppin, Guinet, Chauveau-Lagarde, Delambre, David, Félix d'Astor, Christiani, jeune corse, Gibbon, René d'Argenson, les West, deux frères, Gérard, Alexandre Barrillon et

beaucoup d'autres qui se succédèrent mais dont les noms m'échappent, tous élèves du lycée Henri IV et la plupart contemporains d'Alexandre.

Tous les mardis littéraires, ma tante donnait à dîner aux membres honoraires ainsi qu'à 3 ou 4 jeunes gens tour à tour, pendant que l'on prenait le café, les domestiques enlevaient le service de table et transformaient cette belle salle à manger en salle d'académie, une table de 20 couverts recouverte d'un vaste tapis vert, avec une tribune à l'un des bouts où se plaçaient les orateurs du jour ; à l'autre bout les membres honoraires. Après chaque lecture et il n'y en avait jamais plus de 4,5, 6 tout au plus par séance, les membres honoraires blâmaient, critiquaient, approuvaient, louangeaient ; il était permis à chaque jeune membre de faire aussi des observations, ce qui suscitait quelquefois une certaine hilarité, à laquelle le public qui était assis tout autour, contre les murs, et dont le trop plein se tenait au salon prenait souvent part, mais c'était une hilarité toujours de bon aloi et surtout bienveillante. La séance terminée, le public rentrait au salon, les académiciens rédigeaient leur procès verbal puis ils rentraient en corps rejoindre la société et redevenaient de simples mortels. On causait un peu avec les dames et les demoiselles puis chacun se retirait plus ou moins satisfait de ses succès.

La première séance qui avait lieu à la rentrée des vacances s'inaugurait par un bal en règle et la dernière qui terminait l'année classique se terminait de la même manière. Ma tante savait parfaitement allier l'agréable et le sérieux.

Ma mère refusait rarement de nous y mener, ma tante y tenait, car un auditoire était nécessaire pour exciter la verve et l'émulation chez toute cette jeunesse, et nous en étions si fort amateur, que si quelque obstacle empêchaient ma mère de nous y mener, ce qui arrivait de loin en loin, nous étions de fort mauvaise humeur, nous savions que nous faisons faute à quelques personnes et que notre absence nous serait reprochée.

La jeunesse attire la jeunesse dit-on et aujourd'hui, c'est encore comme c'était jadis et plus loin que jadis.

L'hiver de 1821 fût remarquable par un événement tragico-politique ; dans la nuit du 13 au 14 février, du dimanche gras, au lundi gras, le duc de Berry, neveu de Louis XVIII, fils de Charles X, alors comte d'Artois, fut assassiné en sortant de l'Opéra par un scélérat du nom de Louvel. Le lundi matin, grande rumeur dans Paris ou pour mieux dire, torpeur. Les royalistes furent consternés, tous les plaisirs du carnaval furent suspendus, l'indignation fut générale. Nous avions un joli bal, ce jour là chez M. Herbelin, notaire ami de la famille Orsel, qui bien entendu nous fit fiasco. Qui eu le cœur de danser ce jour là ! on été atterré chez nous, comme partout. L'événement ne fut pourtant pas aussi déplorable que le pensaient les criminels puisqu'un mois après la mort du duc de Berry, son fils le duc de Bordeaux vint au monde. On se remit peu à peu et les affaires et les plaisirs recommencèrent leur cours ordinaire dans la grande ville. Il en est toujours ainsi, on y danse sur un volcan.

En 1822, ma soeur Fanny eut un second enfant, ta cousine Fanny.

Depuis deux ans, nous rencontrions fréquemment chez ma

tante quelques uns des jeunes camarades d'Alexandre, qui se trouvaient très heureux de l'accueil bienveillant qu'ils en recevaient et qui, je ne sais pourquoi, ou pour dire la vérité, je sais fort bien pourquoi, il se faisait qu'ils y venaient toujours, soit en visites, soit passer les soirées, lorsque nous nous y trouvions, c'était sans doute pour le même motif de cette attraction inhérente à la jeunesse, le fait était pour parler sérieusement que deux de ces messieurs nous trouvaient à leur goût et il faut l'avouer ne nous déplaisaient point. L'un était charmé de la brune, l'autre préférait la blonde. Il s'en suivait de là que l'on passait agréablement des soirées à causer et danser sans apprêt quelquefois à jouer à l'écarté, car dans ce temps là les jeunes gens et les jeunes personnes maniaient les cartes. Ce jeu d'écarté était une des fureurs de cette époque. C'était le jeu à la mode. Les enjeux étaient plus que minimes, toujours en plein salon sous les yeux de nos parents. De temps en temps, Frédéric Soulié composait et jouait avec ses amis des proverbes, des charades, mais simples spectatrices, jamais nous n'y primes part, tout se passait dans les règles de la convenance et nous avions une tenue irréprochable.

Bref, ces deux jeunes gens, dont je puis bien dire le nom maintenant, sans offusquer personne car il y a prescription, depuis de longues années, étaient l'un le jeune Delambre orphelin et neveu du savant astronome qui avait particulièrement distingué Mademoiselle Ampère l'aînée mais ne se trouvant pas dans une position de fortune à faire le moindre projet solide pour l'avenir se tenait dans les bornes d'une admiration silencieuse et sans espérance.

L'autre, Félix d'Astorg, au contraire avait un père très honorable qui occupait un emploi considérable étant un des 4 administrateurs des hôpitaux de Paris.

Il ne venait jamais chez ma tante par la raison je pense, que Madame d'Astorg, femme du monde, on dirait aujourd'hui femme du demi monde, y allait quelquefois avec son fils. A vrai dire, je n'ai jamais su le véritable motif qui a fait que jamais, il ne s'y est présenté. J'ai lieu de penser qu'il évitait d'y rencontrer son frère qui y était reçu et qui accompagnait presque toujours Mme d'Astorg, cela tenait je crois bien à des motifs particuliers, chacun n'a-t-il pas ses raisons pour se conduire de telle ou telle façon, l'essentiel est d'être conséquent et je crois bien que cette honorable Monsieur l'était, en agissant ainsi, mais cela ne sont pas mes affaires, passons ... aux miennes.

Madame d'Astorg était lancée dans un certain genre de société qu'on appelle le monde. Elle aimait le plaisir et le jeu. Elle avait beaucoup d'ascendant sur son fils malheureusement pour lui, elle cherchait à l'entraîner dans ce monde dangereux et, s'il s'en est préservé pendant quelques années, il ne l'a du qu'à l'attrait qu'il trouvait dans la maison de Mme Barrillon qui ne lui épargnait pas les bons conseils et le désir qu'il avait sans doute de lui plaire et de se conserver une bonne réputation par une conduite irréprochable lui faisait éviter autant qu'il le pouvait les fréquentes occasions que cette mère dangereuse lui offrait. Peut-on penser qu'une mère cherche à inspirer à son fils unique d'ailleurs heureusement doué, le goût du jeu ... cela se voit bien rarement, c'est un phénomène monstrueux.

Cette dame avait bien du s'apercevoir que son fils

n'allait pas aussi souvent chez Mme Barrillon, rien que par amitié pour le sien, et si les mères sont aveugles dans certaines circonstances pour leurs filles, en revanche, elles sont très clairvoyantes pour leurs fils. Plus tard, quand j'ai pu réfléchir froidement, j'ai bien compris que cette dame ne m'eût pas vu avec plaisir devenir sa bru. Je n'étais pas la belle fille qu'il lui fallait. Rien en moi ne devait lui convenir, jeune fille naïve élevée simplement, vivant de la vie de famille, éducation morale et religieuse, elle voyait bien qu'il y avait un abîme entre elle et mes parents aussi, elle était fort rare et j'ai toujours supposé depuis, qu'elle revenait de loin en loin surtout les jours de bals, que pour juger par ses yeux où sont fils en était. Je l'ai vue assister plusieurs fois aux séances littéraires. Son physique était fort agréable, c'était une très belle personne. Moi, je ne m'en inquiétais point, je n'y voyais pas clair alors. Le temps se passait, le jeune homme travaillait assidûment son droit, la camaraderie d'Alexandre lui fut d'un bon secours, car il venait travailler avec lui et M. Lubé puis allaient ensemble au cours de droit. Il se comportait honorablement seulement il allait toujours devant lui sans trop prévoir le résultat que pouvaient avoir les intentions qu'il manifestait assez clairement et que ma tante et ma mère ne laissaient pas d'encourager en acceptant ses assiduités. Il avait même trouvé moyen de faire de temps à autre visite à mon père et à ma mère auxquels il plaisait aussi par son caractère aimable, sa bonne tenue et un extérieur tout à fait agréable. Dans la société il était aimé et goûté de tout le monde parce qu'il avait beaucoup de bonnes qualités obscurcies cependant par un manque d'énergie qui dégénérait souvent en faiblesse. Grand défaut chez un homme surtout, et dont il a fini je le crois par être la victime. Néanmoins, il n'était guère prudent dans mon intérêt d'aller ainsi de l'avant sans s'enquérir d'une manière certaine, si le résultat qu'on souhaitait pourrait se réaliser à une époque donnée, ne pouvant penser à se marier que sa carrière ne fut faite. 1822

Il était encore bien jeune (il n'avait qu'un an de plus que moi) et son père attendait qu'il eut 25 ans pour lui acheter une charge d'agréé au tribunal de commerce, ce qui fut fait en 1824. Ces charges qui valaient alors 200 000 L. demandaient une certaine capacité et connaissance des affaires commerciales, donc tout en faisant son droit, il travaillait chez un agréé et se disposait ainsi à remplir les vœux de son père.

Le temps s'écoulait et les jeunes gens qui jouissent surtout du présent sans trop prévoir l'avenir attendaient sans trop s'inquiéter que chaque chose arrive en son temps. On se voyait souvent, on prenait patience, c'était une affaire de temps.

Dans l'été de 1822, ma tante reçut la visite d'une honorable famille de Bordeaux, la famille Letellier de Beaumaret composée du père, de la mère et de 3 charmantes demoiselles. Ils venaient passer tout l'été à Paris. Mme Letellier avait été élevée et mariée par mon oncle et ma tante qui l'avaient recueillie orpheline ayant perdu son père M. le Conte Durecours à la révolution de ST Dominique, son habitation était voisine autant que je puis me rappeler de celle de mon oncle et ils devinrent les protecteurs de sa fille après sa mort. Je ne pense pas faire d'erreur, cette dame conservant pour ma tante une profonde reconnaissance. Cette famille fut donc parfai-

tement accueillie par elle et elle prit tous les moyens pour leur faire passer leur temps agréablement. Elle leur avait retenu un appartement très près de chez elle et leur servit de Cicérone pour visiter Paris. Sans doute qu'elle leur fit faire connaissance avec les bons spectacles. Elle les avait constamment en soirée et à dîner. Elle leur fit faire plusieurs parties de campagne pour leur faire voir les plus jolis environs de Paris et je me souviens d'une de ces excursions dont nous fîmes partie et qui fut toujours pour nous un joli souvenir. Nous nous étions très liées avec les jeunes personnes qui étaient de notre âge et parfaitement dans notre genre comme éducation. Pour rendre cette partie de campagne qui avait lieu à Montmorency, plus gaie que les autres Alexandre avait fait inviter par sa mère quelques uns de ses camarades entre autres M. David Delambre et d'As-torg leur ayant donné sans doute la préférence parce qu'ils étaient les plus intimes et les plus inséparables. Ma tante dirigea cette partie avec une grande conve-nance et une tenue sévère et intelligente. Point de ce laisser aller qu'entraîne ordinairement ce genre de plaisir. Une gaîté décente et un entrain de bonne société y furent de rigueur. M. Bonnabel avait été le grand ordon-nateur des dispositions de la fête et il s'y entendait à merveille. A cette époque, il n'existait pas, même en projet de chemin de fer. 4 ou 5 voitures de remise composèrent le cortège et rien ne manqua à la splendeur de la collation qui eut lieu sur l'herbe dans le bois de Montmorency. Les domestiques servaient, le champagne pétillait, un temps à souhait, c'était vraiment une très jolie partie de campagne dont les trois demoiselles faisaient le plus charmant ornement. On revint tous chez ma tante où on acheva la soirée si ma mémoire me sert bien en y prenant des glaces offertes par M. Bonnabel qui avait toujours de bonnes et aimables attentions dans les occasions et qui ne manquait jamais d'à propos.

L'été se termina et les dames repartirent pour Bor-deaux. Nous correspondîmes pendant quelques années Alexandra et moi avec Amélie et Aurore, puis elles se marièrent et moururent hélas toutes deux au bout de très peu d'années de mariage. Elles avaient fait toutes deux des mariages d'inclination. Ces trois jeunes personnes avaient épousé des nobles. L'aînée, Amélie était Madame Amédée de ... Aurore était devenue Madame de Larose et Fortunée la plus jeune avait charmé un vieux richard noble aussi et était devenue Madame de La Prague. Son mari avait une quarantaine d'années de plus qu'elle. (Amélie et Aurore ont brodé chacune un joli bonnet pour ta venue en ce monde. J'en ai là quelques débris).

Hé bien celle là a vécu et doit être depuis longtemps veuve et très riche. Peut-être s'est-elle remariée, je l'ignore complètement et voilà la destinée.

J'ai pris plaisir à te raconter ce petit épisode parce que tu m'as souvent entendu parler de ces pauvres amies que nous avons pleuré Alexandra et moi, car elles étaient bien intéressantes.

J'entre en 1823, année bien féconde en événements pour notre famille. Je ne t'ai pas encore parlé de M. Bonnabel qui va t'apparaître au grand jour. Son oncle M. Barrillon l'avait fait venir de Champsaur à l'âge de 14 ans et l'avait fait élever chez M. Hallay-Dabot. Il était donc depuis bien des années avec son oncle et sa tante qui étaient aussi les nôtres et cependant nous n'étions point cousins. M. Bonnabel étant le fils de la sœur de

mon oncle Barrillon, qui habitait la vallée du Champsaur en Dauphiné. Lorsque mon oncle eut l'entreprise des transports de la guerre, Bonnabel fut son premier commis et dirigeait les 20 autres qui travaillaient dans ses bureaux rue Royale Saint Honoré. A la mort de mon oncle ma tante repris son hôtel rue Neuve du Luxembourg et en habita le rez-de-chaussée qui était extrêmement vaste et beau. Elle se fit du jardin qui allait jusque sur le boulevard de la Madeleine un es-pèce d'Eldorado duquel elle ne sortait que bien rarement. C'était une habitation on ne peut plus plaisante et de luxe tout à fait, nous y avons passé de bons jours ...

M. Bonnabel s'installa avec ses bureaux à l'entresol qui était vaste aussi, car il conserva encore quelques années l'entreprise des transports de la guerre et acquies une jolie fortune, quelque chose comme 30 000 L de rente. Cet excellent homme nous avait connu bien jeunes, il aimait ma mère de tout son cœur, il aimait bien ma tante, mais ma mère était si bonne, si douce, si simple, si dévouée à sa famille qu'il la vénérât. A cette époque, Bonnabel avait 42 ans. Un jour que nous dînions chez ma tante, je crois que c'était en janvier 1823, je vois encore Maman dans un coin du salon prenant son café et Bonnabel à côté d'elle lui parlant très vivement quoique à voix basse et que lui disait-il ? il lui demandait ex abrupto, Alexandra en mariage. Ma mère était saisie, jamais cette idée ne l'avait abordée. Bonnabel ayant 18 ans de plus que sa fille. Riche et protestant elle apercevait d'un coup d'œil trois obstacles presque insurmontables, le dernier surtout lui apparaissait plus infranchissable que le Pic de Ténériffe ou le saut du Niagara. Après une pareille ouverture, il fallut y faire une réponse et savoir d'abord si la jeune personne voudrait bien devenir Madame Bonnabel. Ma tante se chargea de lui en faire la proposition qui fut reçue avec joie et reconnaissance malgré la distance d'âge. Elle connaissait si bien les qualités estimables et solides de ce bon garçon qu'elle se trouva heureuse de lui appartenir mais aussitôt se dressa devant elle la différence de religions. Elle prévit comme sa mère les obstacles et les combats qui allaient surgir du côté de son père. Quant à la fortune, il était évident que Bonnabel n'en cherchait point. Elle se résigna donc volontiers à accepter un mari bon, riche, généreux et une belle position. On s'en ouvrit à mon père et alors commencèrent les tribulations qui vinrent troubler cette sérénité encore vierge de notre famille. L'expression n'est point exagérée. Ce fut il me semble M. Bonnabel qui fit lui-même sa demande et qui fut refusée. Il s'y attendait et nous encore plus que lui mais il ne se rebuta pas et mit dans toute la conduite de cette épineuse affaire, une prudence, une persistance et une patience à toute épreuve. Mon père ayant formellement refusé son consentement, nous étions tous dans la peine et dans les pleurs. Ma mère n'avait aucune influence sur mon père à cet égard. Ma tante encore bien moins. Les prières de sa fille et les miennes, et il nous aimait pourtant avec la plus vive tendresse, rien ne le fléchissait. Fanny n'était point de notre bord. Elle était de l'opinion de son père et ne joignit point ses sollicitations aux nôtres ce qui jeta tout naturellement du froid entre nous trois. Ce n'était point son avis, elle voyait comme son père dans cette alliance un danger pour les croyances religieuses de sa sœur

transmis par Gérard Orsel (à suivre)



Jean-Pierre LE MEILLEUR

Jean-Pierre Le Meilleur vient de nous quitter brutalement. Second enfant de Claude le Meilleur et de Simone Orsel (fille de Maurice Orsel et Catherine Chabert), il était né le 3 novembre 1930 à Mondeville (14) où son père dirigeait la succursale de production des Sucreries Bouchon.

Au décès de son frère Bernard en 1946, il devint l'aîné des 16 petits-enfants de Maurice Orsel et Catherine Chabert. Il s'engagea alors beaucoup dans le monde du scoutisme, et fit, au Havre, l'école appelée alors « Techniques de la France d'Outre-Mer ». Ce fut alors un grand voyageur (amour des voyages qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie). Après son service militaire à Madagascar, il travailla au Cameroun, au Canada puis au Cambodge.

Au début des années 60, rentré en France, il entra dans le groupe Dunlop, et fit la connaissance de Josée Tessier qu'il épousa à Paris en Juin 1964.



Jean-Pierre Le Meilleur et Claude Orsel devant la maison de Maurice Dulac à Oullins.



Jean-Pierre et Josée

Ils partagèrent alors leur temps entre leur appartement de la rue Solférino à Boulogne, leur petit appartement bientôt remplacé par une charmante maison à Cotignac (où Jean-Pierre et Josée adoraient recevoir leurs cousins) et de nombreux voyages au loin, et bien entendu avec la participation, en temps que trésorier, à la vie de notre A.O.L.

Jean-Pierre a, en effet, tenu les comptes de notre Association, jusqu'à l'an dernier, où il passa la main à Gilbert. Présent à toutes nos manifestations (Cousinades, AG, réunions de bureau..) il était toujours celui qui permettait la meilleure organisation et qui savait arrondir les angles. Son dynamisme, sa bonne humeur et son entrain nous manqueront beaucoup ! Que Josée, son épouse, Carole sa fille, reçoivent ici le témoignage de notre amitié familiale.

Gérard Orsel.

EVENEMENTS FAMILIAUX

NAISSANCE:

Hugues Meyer né le 12 mars 2006, fils de Pierre et Claire Meyer, (fille d'Etienne Orsel).



Margaux Poupart, née le 27 Juillet 2006, fille de Hélène Poupart, née Perroy; petite fille de Guy Perroy



MARIAGE:

Pierre Systemans et Loredana Marinescu, célébré le 9 Juillet 2006 à Pitesti en Roumanie. Pierre est le fils de Brigitte (née Orsel) et de Yves Systemans.



DÉCÈS:

Agnès Orsel , née Dhellemmes, le 12 Juin 2006 à Paris.
Elle était la mère de Monique Pécriaux (née Orsel) et de **Bruno Orsel**, notre Président.

Jean Pierre Le Meilleur, survenue le 29 juin 2006 à Boulogne Billancourt,
Il fut plusieurs années le trésorier de l'AOL.



La rédaction de la Guisane souhaite la bienvenue aux nouveaux nés, félicite les jeunes mariés, exprime toute sa compassion aux familles de ceux qui sont partis.

*

Merci transmettre à la rédaction les informations et les photos nécessaires à la vie de cette rubrique